

# Limiter les dangers pour la faune



Photo : Rémi Collange/ASPAS



## Des pièges mortels

Certains aménagements humains sont, souvent sans le savoir, devenus de véritables pièges pour la faune, impactant aussi bien les insectes que les oiseaux ou les mammifères. Pourtant, des mesures simples et concrètes peuvent être mises en place pour remédier à cette problématique.

## Risques à éviter

### Poteaux creux

Les poteaux creux sont de vrais guets-apens, notamment pour les espèces cavernicoles, comme les mésanges, qui cherchent à s'y reproduire. Un individu pénétrant à l'intérieur a de forte chance de ne jamais pouvoir en ressortir (parois trop lisses pour s'y accrocher et trop exigüés pour décoller). C'est le cas d'autres aménagements humains (cheminées, gouttières...). Les animaux finissent par y mourir de faim, de soif et d'épuisement. Ainsi, ce sont des cadavres de nombreuses espèces d'oiseaux (chouettes, pics, mésanges...), de chauves-souris, de mammifères (loir, écureuils...) et même de reptiles qui ont déjà été trouvés dans ces pièges mortels. Plusieurs milliers d'individus périraient de la sorte chaque année à l'échelle d'un département.

Pour pallier à ce problème, il faut en fermer les entrées par des plaques, grilles, capuchons, etc. après avoir vérifié qu'aucune bête n'y était bloquée, ou contacter les organismes concernés (France Telecom pour les poteaux téléphoniques, par exemple).



### Trous au ras du sol

Beaucoup d'animaux se déplacent au ras du sol (invertébrés, micromammifères, reptiles...). Ils ont alors de grands risques de tomber dans des trous créés par l'Homme (trou laissé par un piquet, bassin vide, puits, vide sanitaire, regard d'eau...).

Il est nécessaire de les recenser, de les boucher si possible et/ou d'installer des échappatoires (de même type que pour les bassins). Une simple planche peut sauver des vies !



### Surfaces vitrées

Chaque année, de nombreux oiseaux meurent suite à une collision avec une vitre. Les reflets du paysage ou la transparence de celle-ci donnent l'impression à l'oiseau qu'il n'y a pas d'obstacle.

Pour écarter ce risque, il est possible de coller des stickers sur les vitres et de réfléchir à la conception des bâtiments et autres infrastructures vitrées (vitres nervurées, dépolies, verres moins réfléchissants...). Une étude américaine montre qu'il y aurait entre une et dix victimes par bâtiment et par an en moyenne.

## Zones d'eau artificielles et bassins

Les points d'eau artificiels (bassins, retenues d'eau) et les bassins de décantation ont souvent des berges abruptes et/ou sont étanchéifiés à l'aide de bâches lisses et glissantes. De tels aménagements ne laissent aucune chance à la faune tombant à l'intérieur d'en ressortir. Ainsi n'est-il pas rare de retrouver morts des amphibiens, des reptiles, des mammifères (mulot, hérisson, renard, chevreuil...), des insectes ou des oiseaux... Ces noyades sont également observées dans les bassins en plastiques moulés, les piscines et les abreuvoirs (une baignoire dans un pré par exemple).

La mise en place d'échappatoires peut éviter ces noyades. La conception de berges en pente douce et la rectification des bassins existants aux berges abruptes est une solution efficace. En cas d'installation de bâches pour assurer l'imperméabilité, recouvrir celles-ci de terre et de végétation. D'autres aménagements peuvent être mis en place selon les installations : planche ou grosse branche reliant l'eau au bord pour les petits bassins, vieille moquette collée sur surfaces glissantes ou filets, grilles à fines mailles etc.



## Déchets abandonnés

Outre le fait que la nature n'est pas une poubelle, y jeter des déchets est un geste qui peut s'avérer dangereux pour la faune sauvage. En effet, les petits animaux comme les insectes ou les micromammifères tels que les mulots entrent dans les bouteilles mais ne peuvent pas en ressortir à cause de la pente du goulot. Les restes de contenus alimentaires attirent les animaux, qui y restent prisonniers, ne sachant plus comment ressortir de ces contenants. D'autres déchets comme les fils de pêche, les ficelles, les filets, les hameçons... peuvent piéger la faune.

Pour éviter cela, il faut évidemment ne rien jeter dans la nature et ramasser autant que possible les déchets.

## Clôtures hermétiques et barbelés

La faune a besoin de se déplacer. Une zone clôturée, en plus d'empêcher le déplacement de la faune, peut devenir mortelle. Ainsi, plusieurs animaux tels que les hérissons, se retrouvent coincés dans des passages trop étroits. De plus, les clôtures en fils de fer barbelés sont très dangereuses pour les oiseaux (notamment les rapaces) et les chauves-souris, qui vont s'accrocher les ailes aux gratillons, se blesser, se débattre, et finir par mourir suspendus.

Pour écarter ces risques :

- préférer des haies champêtres aux grillages et murs
- créer des passages au ras du sol (de 15 cm de côté)
- laisser la végétation le long des murs
- bannir et remplacer les fils barbelés



## Collisions routières

Chaque jour, de nombreux animaux sont retrouvés morts sur les routes. En général, ils traversent souvent dans les mêmes secteurs. Il est donc important de localiser ces points noirs pour la faune notamment grâce au module mortalité disponible sur

notre base de données participative [www.faune-drome.org](http://www.faune-drome.org).

A terme, différents aménagements peuvent être mis en place comme des passages à écureuil (corde suspendue entre deux arbres au-dessus de la route), crapauducs, passages à grande faune, passages à pied sec...

## Pollution lumineuse

De nombreuses espèces nocturnes, notamment certaines chauves-souris, sont repoussées par une luminosité trop forte qui émane des lampadaires. Au contraire, beaucoup d'insectes peuvent être attirés et piégés par la lumière de ces poteaux.

Un éclairage dirigé vers le bas est moins impactant pour la faune et la trame noire. Une extinction de l'éclairage nocturne constitue un geste concret pour préserver la biodiversité.

## Sensibiliser et informer

Beaucoup de personnes n'ont pas conscience qu'une simple bouteille en verre jetée dans la nature peut entraîner la mort de plusieurs animaux. Ce manque de connaissance peut être comblé par la médiatisation d'actions mises en place à l'échelle des communes (article dans le journal local) et par la pose de panneaux pédagogiques à côté d'un bassin avec une échappatoire pour la faune par exemple. Montrer aux citoyens de la commune les gestes simples qui peuvent faire la différence.

## Entretien des aménagements favorables à la faune

La mise en place d'aménagements (nichoirs, mangeoire...) donne un coup de pouce à la faune mais un manque d'entretien et/ou un non-respect des règles de pose peuvent les transformer en véritables pièges. Pour les nichoirs, il faut veiller à leur bonne exposition (ni vent, ni soleil direct), l'idéal étant Est- Sud-Est, au bon emplacement : loin d'une baie vitrée, à la bonne hauteur, loin d'une branche pouvant aider les prédateurs...), avec un système d'accroche fiable (pour que le nichoir ne tombe pas en période de reproduction), avec une bonne étanchéité pour qu'ils ne soient pas humides (préférer les nichoirs en ciment de bois, qui demandent moins d'entretien que ceux en bois). De manière générale, toutes les installations doivent être vérifiées au minimum tous les deux ans pour en vérifier l'intégrité. Il est conseillé, à la fin septembre ou en mars, de nettoyer les nichoirs et de les vider afin de limiter la prolifération de parasites et de les rendre à nouveau disponibles pour le printemps prochains.

## Adapter les périodes d'intervention à la faune

Pour éviter tout dommage direct sur la faune lors de travaux d'entretien, il est nécessaire de les adapter aux phénologies des espèces. Par exemple, la taille d'arbres ou d'arbustes et les travaux sur le bâti doivent être réalisés en dehors de la période de reproduction, qui s'étale de mars à août (privilégier les tailles en février pour les arbres à baies afin de laisser la ressource alimentaire disponible tout l'hiver). Pour les zones humides comme les mares, privilégier les actions à l'automne. En cas de travaux importants, le mieux est d'être accompagné par un expert écologue pour définir les dates d'intervention et les techniques les moins préjudiciables à la faune.

Il est aussi nécessaire de changer les méthodes d'intervention pour qu'elles soient moins létales. Par exemple, il faut favoriser la tonte allant de l'intérieur vers l'extérieur de la parcelle, permettant aux animaux de fuir lors de la coupe. Les produits de tonte peuvent être laissés sur place quelques jours avant export afin de laisser aux insectes le temps de revenir sur la pelouse tondue.

## SOS faune sauvage

Vous avez trouvé un animal qui vous semble en difficulté ? Contactez le CSDA (Centre de Sauvegarde de la faune sauvage Drôme-Ardèche) au 09 52 56 00 80 qui vous informeront sur la démarche à suivre.



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ  
DRÔME